

# LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTE LE BUDGET 2008

Pour sa seconde réunion officielle, le nouveau conseil municipal d'Huriel a examiné un ordre du jour chargé :

**DELEGATIONS** : Les différentes délégations sont les suivantes :

ORGANISMES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HURIEL	BOURICAT Gérard ABRANOWITCH Stéphane PENAUD Jean-Pierre BOURDUT Claude RENAUDET Liliane PORTIER Philippe	JOACHIM Karine COUTURIER Dominique ORTEGA Sophie GIGAND Edith KWASNIEWSKI Christian CASTELLANI Erick
SICTOM <i>Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères</i>	CASTELLANI Erick PORTIER Philippe LAURENT Serge	VENUAT Jocelyne RENAUDET Liliane BOURICAT Gérard
SIEGA <i>Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Allier</i>	PORTIER Philippe	GODET Véronique
SIVOM Eau Assainissement <i>Rive Gauche du Cher</i>	BOURDUT Claude LAURENT Serge	PENAUD Jean-Pierre ABRANOWITCH Stéphane
CNAS <i>Comité National d'Action Sociale</i>	GIGAND Edith	VENUAT Jocelyne
CCAS <i>Centre Communal d'Action Sociale</i>	GIGAND Edith PICARELLI Valérie BLONDRON Alain VENUAT Jocelyne CHABROL Jean Elie	
FOYER PERSONNES AGEES DE DOMERAT	VENUAT Jocelyne	BLONDRON Alain
CENTRE SOCIAL DE SAINT MARTINIEN	KWASNIEWSKI Christian	PICARELLI Valérie
COMITE D'AIDE AUX PERSONNES AGEES DE MONTLUCON	BLONDRON Alain	VENUAT Jocelyne
VALLEE DE MONTLUCON <i>Option Tourisme</i>	RENAUDET Liliane	BLONDRON Alain
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE	ORTEGA Sophie GODET Véronique	JOACHIM Karine BLONDRON Alain
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	CASTELLANI Erick BOURDUT Claude CHABRIDON Roger	RENAUDET Liliane COUTURIER Dominique CHABROL Jean Elie
ALERTE METEO 4	BOURICAT Gérard DUMONT Jean-Pierre Astreinte (AUTOURDE David ou GAVELLE Pascal) COUTURIER Dominique	

**COMMISSIONS** : Les différentes commissions sont les suivantes :

<b>Président</b> : Gérard BOURICAT- Maire
<b>Finances - Personnel communal - Affaires économiques - Affaires agricoles</b>
<b>Vice-Président</b> : Claude BOURDUT <b>Membres</b> : ABRANOWITCH Stéphane - BLONDRON Alain - CASTELLANI Erick - CHABRIDON Roger - COUTURIER Dominique - GIGAND Edith - JOACHIM Karine - PENAUD Jean-Pierre - PORTIER Philippe - RENAUDET Liliane
<b>Promotion commune - Information - Communication - Réunions de quartiers et de villages - Accueil</b>
<b>Vice-Président</b> : Jean-Pierre PENAUD <b>Membres</b> : BLONDRON Alain - JOACHIM Karine - LAURENT Serge - ORTEGA Sophie - PORTIER Philippe - PICARELLI Valérie - VENUAT Jocelyne
<b>Enfance - Jeunesse - Personnes Agées - Handicapés - Santé - Transports - Sécurité routière - Vie sociale</b>
<b>Vice-Président</b> : Claude BOURDUT <b>Membres</b> : BLONDRON Alain - GIGAND Edith - GODET Véronique - JOACHIM Karine - KWASNIEWSKI Christian - LAURENT Serge - ORTEGA Sophie - VENUAT Jocelyne
<b>Cadre de vie - Urbanisme - Travaux voirie - Environnement - Développement Durable</b>
<b>Vice-Président</b> : COUTURIER Dominique <b>Membres</b> : ABRANOWITCH Stéphane - BOURDUT Claude - CHABROL Jean-Elie - GIGAND Edith - KWASNIEWSKI Christian - LAURENT Serge - PORTIER Philippe - RENAUDET Liliane
<b>Affaires sportives - Affaires scolaires - Affaires culturelles - Festivités - Vie associative</b>
<b>Vice-Président</b> : CASTELLANI Erick <b>Membres</b> : CHABROL Jean-Elie - GODET Véronique - JOACHIM Karine - KWASNIEWSKI Christian - ORTEGA Sophie - PICARELLI Valérie - RENAUDET Liliane - VENUAT Jocelyne
<b>Tourisme - Patrimoine (classé, communal) - Travaux aux bâtiments</b>
<b>Vice-Président</b> : RENAUDET Liliane <b>Membres</b> : ABRANOWITCH Stéphane - BLONDRON Alain - BOURDUT Claude - CHABRIDON Roger - CASTELLANI Erick - GODET Véronique - PENAUD Jean-Pierre - PICARELLI Valérie
<b>Aménagement du bourg</b>
<b>Vice-Président</b> : PENAUD Jean-Pierre <b>Membres</b> : tous les membres du conseil municipal

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2007 ET COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR :**

L'assemblée a validé les résultats de clôture de l'exercice 2007, faisant ressortir :

- pour la commune ☞ un excédent de 140 523,46 €
- pour le service annexe d'assainissement ☞ un excédent de 19 193,54 €

## **BUDGET 2008 :**

Les budgets de l'exercice 2008, s'équilibrent ainsi :

<b>BUDGETS</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b><u>PRINCIPAL :</u></b>		
Fonctionnement	1 855 643,46	1 855 643,46
Investissement	2 129 042,78	2 129 042,78
<b><u>ANNEXE :</u></b>		
Exploitation	87 193,54	87 193,54
Investissement	690 402,16	690 402,16
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 762 281,94 €</b>	<b>4 762 281,94 €</b>

## **FISCALITE :**

Les taux d'imposition demeurent inchangés :

- Taxe d'habitation : 11,52
- Foncier bâti : 17,18
- Foncier non bâti : 36,44
- Taxe professionnelle : 11,39

## **PLAN DE REAMENAGEMENT DE LA CARRIERE DU PONT DE BOIS :**

Le maire a été sollicité par la Direction des Carrières du Montluçonnais sur le plan de réaménagement du site, à l'expiration de la concession autorisée. A ce propos le maire a rappelé les termes du P.V. de la commission départementale des carrières en date du 26 juin 2007 prévoyant que les conditions de remise en état ne changeront pas la vocation initialement prévue à savoir : un plan d'eau. Considérant que l'avis qui lui est demandé ne change ni le périmètre autorisé, ni le rythme d'exploitation, ni l'option choisie pour le réaménagement final du site, le conseil a autorisé le maire à donner un avis favorable (17 voix pour, 2 contre (MM CHABRIDON et CHABROL).

## **CONTRATS DE PRETS :**

Le conseil a autorisé le maire à signer les contrats d'emprunts relatifs à l'exercice 2007, qui n'ont pas été réalisés, les opérations auxquelles ils se rapportaient n'ayant pas reçu de commencement d'exécution. Le 1<sup>er</sup> emprunt de 400 000 € destinés aux investissements de la commune sera réalisé auprès du Crédit Agricole, le 2<sup>ème</sup> de 120 000 € destinés au service annexe d'assainissement sera réalisé auprès de la Caisse d'Epargne.

## **LOYERS :**

Le loyer du local des infirmières sera révisé, conformément aux variations de l'indice du coût de la construction, portant le montant du loyer mensuel à 226,02 €.

## **SUBVENTION A L'UDAAR :**

Le conseil a décidé d'attribuer une subvention à l'union départementale des associations d'animation en milieu rural, qui rencontre actuellement des difficultés financières. C'est cet organisme qui permet au GCLH de proposer chaque mois une séance de cinéma à la salle des fêtes. La subvention exceptionnelle s'élève à 300 €.

## **CANTINE SCOLAIRE :**

Les nouveaux tarifs de la cantine scolaire ont été fixés à :

- 37,40 €/mois pour les enfants d'Huriel
- 56,40 €/mois pour les enfants des communes extérieures
- 2,80 € pour un repas exceptionnel
- 4,50 € pour un repas adulte

et entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2008.

## **CAMPING :**

Les tarifs du camping municipal sont fixés ainsi qu'il suit pour la saison 2008 :

<b>Par campeur adulte</b>	<b>1,45 €</b>
<b>Par enfant de 2 à 4 ans</b>	<b>0,70 €</b>
<b>Par enfant de 4 à 10 ans</b>	<b>0,70 €</b>
<b>Emplacement</b>	<b>1,25 €</b>
<b>Véhicule</b>	<b>0,95 €</b>
<b>Branchement électrique</b>	<b>2,20 €</b>
<b>Visiteur</b>	<b>0,85 €</b>
<b>Garage mort par jour</b>	<b>1,80 €</b>
<b>Garage mort par mois</b>	<b>53,00 €</b>

## **MUSEE :**

La commune a décidé d'adhérer au système de « Passeport Patrimoine » mis en place par le Conseil Général de l'Allier. Les tarifs du musée de la Toque sont donc fixés comme suit :

- Tarif adulte plein tarif : 3 €
- Tarif adulte détenteur du Passeport Patrimoine : 2 €
- Tarif enfant de 6 à 12 ans : 2 €
- Tarif enfant de moins de 6 ans : gratuit

## **CONTRAT D'UN AGENT :**

Conformément à l'accord donné par l'ANPE de Montluçon, il a été décidé de prolonger le contrat d'accompagnement dans l'emploi de Madame Martine MENAGER, agent de service aux écoles.

## **CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE :**

Le contrat d'assistance à la maîtrise d'œuvre, sollicité auprès des services de la DDE en vue du lancement de l'aménagement du bourg, a été présenté à l'assemblée. Reçu le matin même, il a été décidé qu'il serait examiné par la commission municipale chargée de cette opération, mais le principe de sa signature par le maire a été adopté.

### **MARCHE DE TRAVAUX :**

Le marché concernant les travaux d'assainissement de la rue de la Chaume Berger a été accepté. Le maire a été autorisé à signer ce marché d'un montant de 95 614,22 € TTC avec l'entreprise SMTPB.

### **AFFAIRES GENERALES :**

Au terme de la réunion, ont été évoqués la course cycliste du samedi 3 mai, la fête de la musique, et le concert d'été du 22 août.